



RCS : NIMES

Code greffe : 3003

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIMES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 01228

Numéro SIREN : 505 273 748

Nom ou dénomination : AB PRINT

Ce dépôt a été enregistré le 02/05/2017 sous le numéro de dépôt B2017/006165

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2017/006165**
n°de gestion : **2008B01228**
n°SIREN : **505 273 748 RCS Nîmes**

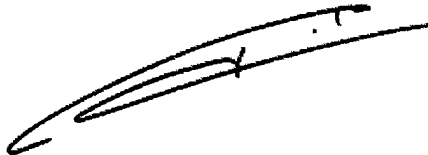
Le greffier du Tribunal de Commerce de Nîmes certifie avoir procédé le 02/05/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

AB PRINT - Société à responsabilité limitée
route Nationale 113 ZAC CANTECIGALE 30600 Vestric-et-candiac -FRANCE-

date de clôture : 30/06/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



1016220

①

BILAN SIMPLIFIÉ

B 6165

DGFIP N° 2033 A-SD 2016

Désignation de l'entreprise <u>SARL AB PRINT</u>					Néant ☐ *					
Adresse de l'entreprise <u>ZAC CANTE CIGALE RN 113 30600 VESTRIC & CANDIAC</u>										
SIREN		5	0	5	2	7	3	7	4	8
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>1</u> <u>2</u>					Durée de l'exercice précédent * <u>1</u> <u>2</u>					
Exercice N clos le <u>3</u> <u>0</u> <u>0</u> <u>6</u> <u>2</u> <u>0</u> <u>1</u> <u>6</u>										
ACTIF										
		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial *	010	15 000	012		15 000			
		Autres *	014	599	016	599				
	Immobilitisations corporelles *		028	58 643	030	43 866	14 777			
	Immobilitisations financières * (1)		040		042					
	Total I (5)		044	74 242	048	44 465	29 777			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	13 537	052		13 537			
		Marchandises *	060		062					
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	29 869	070		29 869			
		Autres * (3)	072	17 196	074		17 196			
	Valeurs mobilières de placement		080		082					
	Disponibilités		084	305	086		305			
	Charges constatées d'avance *		092	1 272	094		1 272			
Total II		096	62 180	098		62 180				
Total général (I+II)		110	136 422	112	44 465	91 957				
PASSIF										
						Exercice N 1 NET				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		19 500					
	Écarts de réévaluation		124							
	Réserve légale		126							
	Réserves réglementées *		130							
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131							
	Report à nouveau		134		(73 376)					
	Résultat de l'exercice		136		2 239					
	Provisions réglementées		140							
Total I		142		(51 636)						
Provisions pour risques et charges		Total II	154							
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		714					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		2 578					
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166		24 554					
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	3 498	115 748					
	Produits constatés d'avance		174							
Total III		176		143 593						
Total général (I + II + III)		180		91 957						
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	14 102		
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise <u>SARL AB PRINT</u>		Néant ☐			
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018	Exercice N clos le <u>13/01/2016</u>		
					1		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210	52 964		
	Production vendue { Biens Services * } dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	145 545		
		217		218	129 231		
				222	2 983		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						
	Production immobilisée *			224			
	Subventions d'exploitations reçues			226	5 625		
	Autres produits			230	6 336		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	342 684		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	10 276		
	Variation de stocks (marchandises) *			236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	108 509		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			240	(2 330)		
	Autres charges externes * : { dont crédit bail : - mobilier : - immobilier : }			242	78 727		
	Impôts, taxes et versements assimilés { dont taxe professionnelle CFE et CVAE * }	243	1 440	244	3 037		
	Rémunérations du personnel *			250	114 743		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	24 549		
	Dotations aux amortissements *			254	3 012		
	Dotations aux provisions			256			
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		260	196		
	Total des charges d'exploitation (II)				264	340 719	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	1 965	
Produits financiers (III)	280	19	Charges financières (V)	294	267		
Produits exceptionnels (IV)	290	1 259	Charges exceptionnelles (VI)	300	1 537		
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306	(800)		
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	2 239	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	2 239		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324			
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330	4 615	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997			
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindecies)	138			
	Dont divers						
	ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	350	10 931	
	Créance due au report en arrière du déficit			346			
Déduction exceptionnelle (Art 39 decies)			655				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352	354	4 077
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356			
	Déficits antérieurs reportables *	98 041	dont imputés sur le résultat :		360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370	372	4 077

AB PRINT
Société à responsabilité limitée
au capital de 19 500 Euros
Siège social : ZAC CANTE CIGALE RN 113
30600 VESTRIC ET CANDIAC

RCS : Nîmes B 505 273 748

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE en date du 16 décembre 2016

L'an deux mille seize, le seize décembre à dix-huit heures, les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social, sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

- | | |
|---|-----------------------|
| - Madame CHRISTINE MIGAUD,
Propriétaire de | 10 500 parts sociales |
| - Monsieur JEAN-PIERRE BRUGUIERE,
Propriétaire de..... | 9 000 parts sociales |
| Soit un total : | 19 500 parts. |

Sur les 19500 parts composant le capital social, Madame MIGAUD Christine préside la réunion en sa qualité de gérant.

Elle constate, en conséquence, que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié des parts sociales.

Madame la présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 30/06/2016,
- la feuille de présence,
- le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Elle déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés plus de quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ces derniers ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions à la gérance, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis Madame la présidente rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Examen du rapport de gestion de la gérance sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 30/06/2016,
- Examen du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du code de commerce,
- Approbation des comptes et affectation des résultats,
- Quitus à la gérance,
- Rémunération de la gérance,
- Questions diverses.

Madame la présidente donne ensuite lecture des rapports de la gérance et ouvre la discussion. Personne ne demandant la parole, elle met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 30/06/2016, les approuve tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus entier et sans réserves de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 2 239.45 euros, de la manière suivante :

- en totalité au compte "report à nouveau", soit	2 239.45 €
Total.....	<hr/> 2 239.45 €

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du code général des impôts, prend acte qu'il n'a jamais été distribué de dividendes sur les trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance, mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.223-19 du code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide que la rémunération annuelle nette des gérants, pour l'exercice se clôturant le 30 juin 2016, est de :

- Mme. MIGAUD Christine : Pas de rémunération
- M. BRUGUIERE Jean-Pierre : Pas de rémunération

Les gérants seront remboursés de leurs frais sur justificatifs, les charges facultatives et obligatoires seront assumées par la société, en ce inclus la CSG non déductible.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'ensemble des associés.

Madame Christine MIGAUD

Monsieur Jean-Pierre BRUGUIERE



SARL AB PRINT

Au capital de : 19 500 Euros

Siège social : ZAC CANTE CIGALE RN 113

30600 VESTRIC ET CANDIAC

RCS : Nîmes B 505 273 748

Monsieur le Greffier
Greffé TRIBUNAL DE COMMERCE
12 rue Cité Foulc
30000 NIMES

VESTRIC ET CANDIAC, le 16 décembre 2016

Objet : procès verbal

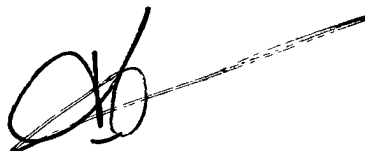
Monsieur le Greffier,

Aux fins de dépôt au greffe, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joints, un exemplaire des documents suivants :

- les comptes de la société incluant le bilan et le compte de résultat relative à l'exercice clos le 30/06/2016,
- la proposition d'affectation du résultat soumise à l'assemblée et la résolution votée,
- un règlement de 45.42 €,
- une attestation de publication ou non des comptes annuels.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Greffier, l'expression de notre considération distinguée.

Madame Christine MIGAUD



P.J. : Documents cités ci-dessus.